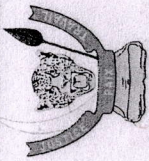


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 001/2023

Aux Etablissements **ALIBO MULTISERVICES**

Après avoir reçu la Demande de Cotation n° CAB/MIN. ITP/CGPMP/002/MM/BK/2022, conclu avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, pour un montant total hors taxe de francs congolais septante-six millions deux cent mille (CDF 76.200.000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit francs congolais cinq cent trente-trois mille cinq cent (CDF 533.500).

Fait à Kinshasa, le 09/01/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Pour le Directeur Général ai empêché

Benoît KALIKAT KALEMBE

Directeur Général Adjoint ai

